



PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE PROMOTION DE LA RIZICULTURE EN FAVEUR DES JEUNES EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE BISSAU

Date D'approbation :

08/06/2011

Pays :

Guinée Bissau

Localité :

Cacheu, Oio, Bafata,
Gabu, Quinara et Tombali

Type :

Prêt

Montant :

10 000 MFCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le Projet de Promotion de la Riziculture en faveur des jeunes en Guinée Bissau a fait l'objet d'une mission d'identification approfondie conduite par la Banque en Guinée Bissau du 02 au 08 juin 2011 à la demande des Autorités Bissau guinéennes.

La requête de financement a été soumise à la Banque par lettre n°278/GM/2010 du 21 septembre 2011 du Ministre des Finances.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le Projet de Promotion de la Riziculture en faveur des jeunes qui s'inscrit dans le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), trouve sa justification dans les considérations ci-après : i) contribution à l'autosuffisance en riz et à la sécurité alimentaire ; ii) contribution à l'insertion des jeunes dans la vie économique et à la lutte contre l'exode rural ; et iii) contribution à la valorisation du potentiel productif et à la protection de l'environnement.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le Projet a pour objet l'aménagement d'environ 1800 ha pour la riziculture dont 380 ha en maîtrise totale de l'eau, 670 ha en maîtrise partielle et 750 ha pour le riz de mangroves. Il est également prévu la réalisation et/ou la réhabilitation d'infrastructures rurales, le renforcement des capacités des jeunes, l'appui à la production, à la transformation et à la commercialisation.

L'objectif général du Projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en milieu rural par la promotion de la riziculture.

Les objectifs spécifiques sont : (i) intensifier la production rizicole à travers la récupération et la valorisation des potentialités des bas fonds et des mangroves ; (ii) créer de l'emploi et diminuer l'exode rural des jeunes et (iii) renforcer les capacités et l'organisation des jeunes producteurs.

Les résultats attendus sont :

- 1.800 ha de superficie dont 1.050 ha pour la riziculture de bas fonds (dont 380 ha en maîtrise totale de l'eau) et 750 ha pour le riz de mangrove sont aménagés ;
- 7.990 tonnes additionnelles de riz paddy sont produites en année de croisière ;
- 1.335 tonnes de produits maraîchers sont produites en année de croisière ;
- 13 coopératives de jeunes sont constituées, formées et sont fonctionnelles ;
- Un mécanisme d'acquisition et de distribution des intrants agricoles et des produits phytosanitaires est mis en place ;
- 2.180 emplois sont créés pour les jeunes ;
- l'environnement est restauré par le reboisement des bandes périphériques des aménagements pour 198 ha et des plateaux pour 119 ha.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone d'intervention du projet concerne six (6) régions, à savoir : Cacheu, Oio, Bafata, Gabu, Quinara et Tombali. A l'intérieur de chacune des zones, la sélection des sites potentiels d'intervention a été faite, en concertation avec les coopératives de jeunes, les autorités locales, les agents des services compétents du MADR et le projet.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comprend les cinq (5) composantes suivantes : (i) Etudes, contrôle et surveillance et supervision générale des travaux ; (ii) Aménagements hydro agricoles ; (iii) Renforcement des capacités et intensification agricole ; (iv) Actions d'accompagnement et mesures environnementales et (v) Organisation, gestion et suivi-évaluation du projet.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, est estimé à 10.286 M FCFA HT. Il est financé comme suit :

BOAD (10.000 M FCFA) ;

Etat (193 M FCFA) ;

Bénéficiaires (93 M FCFA).